

Lycée Fragonard  
3 rue Fragonard  
95290 L'Isle-Adam

## MAPA Voyages scolaires année scolaire 2024-2025

### RÈGLEMENT DE CONSULTATION

**Pouvoir adjudicateur** : Lycée Fragonard, L'Isle-Adam

**Représentant du Pouvoir adjudicateur** : le Proviseur, M. Benoît Keirel

**Personne habilitée à donner des renseignements d'ordre administratif** :

Mme Sophie Fromage, [int.0951147f@ac-versailles.fr](mailto:int.0951147f@ac-versailles.fr)

**Date limite de remise des offres : le 12 octobre 2024 à 17h00.**

#### 1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Lycée Fragonard publie un appel d'offres pour l'organisation de 5 voyages scolaires (5 lots), comme décrits dans les projets présentés en annexes.

#### 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

##### 2.1 Mode de passation

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec toute ou partie des entreprises soumissionnaires, une fois les offres déposées et examinées, notamment pour préciser les éléments de programmes ou les conditions des voyages.

##### 2.2 Nature du marché – contenu et modalités des prestations

Le présent marché est un marché à bon de commande, traité à prix unitaire, émis par le pouvoir adjudicateur et établi à partir des prix indiqués par le titulaire dans l'acte d'engagement.

Le marché est constitué de 5 lots distincts : les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs lots. Cependant, le montant des offres doit impérativement être individualisé par lot et non conditionné à la totalité du marché.

Lot 1 : organisation d'un voyage en Grèce du 10 au 14 février 2025 - 50 élèves et 3 accompagnateurs

Lot 2 : organisation d'un voyage à Berlin du 12 au 18 mai 2025 - 31 élèves et 2 accompagnateurs

Lot 3 : organisation d'un voyage en Espagne, Páís Vasco, du 7 au 11 avril 2025 - 50 élèves et 3 accompagnateurs

Lot 4 : organisation d'un voyage à Dublin du 11 au 13 février 2025 - 26 élèves et 2 accompagnateurs

Lot 5 : organisation d'une journée à Bruxelles, durant la semaine du 08/03/2025 - 85 élèves et 4 accompagnateurs

##### 2.3 Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis en ligne à disposition des opérateurs économiques sur le site [aji-france.com](http://aji-france.com). Le dossier est transmis gratuitement aux candidats.

##### 2.4 Variantes

Le soumissionnaire peut, en plus de répondre au projet tel qu'exposé, proposer des variantes qu'il estime utiles à améliorer un ou plusieurs points du voyage (coût, intérêt, prise en compte de contextes particuliers ; travaux de sites à visiter...).

Ces variantes peuvent remettre en cause le déroulé du voyage, mais pas son contenu quotidien, les conditions générales d'hébergement ou de transport.

Elles peuvent proposer des éléments supplémentaires susceptibles de correspondre aux besoins pédagogiques du voyage. Les variantes sont acceptées dans les mêmes conditions que l'offre principale et seront étudiées sur les mêmes critères.

### **2.5 Modifications de détail du dossier de consultation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres.

Cette disposition reste valable dans le cas où cette date serait reportée.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

### **2.6 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **2.7 Mode de règlement et unité monétaire**

L'euro est la monnaie de compte du présent marché.

Un acompte correspondant à 30% de la somme totale pourra être versé à la réservation sur présentation d'une facture.

Le solde du séjour sera versé après la réalisation de celui-ci ou avant le départ, dès lors que tous les documents permettant son bon déroulement auront été fournis.

Le mode de règlement est le virement administratif, dans les règles de la comptabilité publique.

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date certaine de réception de la facture.

Les factures sont présentées en 3 exemplaires, un original et deux duplicatas.

Le comptable assignataire des paiements est l'Agent Comptable du Lycée Fragonard.

## **3. MODALITES DE REMISE DES OFFRES**

### **3.1 Présentation des offres**

Les offres sont entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les offres sont remises par **voie électronique exclusivement** : [int.0951147f@ac-versailles.fr](mailto:int.0951147f@ac-versailles.fr)

Tous les documents devant être signés le seront par une personne habilitée à engager la personne morale candidate ; si le signataire n'est pas le représentant légal de la personne morale, le dossier comporte l'acte lui donnant la capacité de signer.

### **3.2 Contenu des offres**

#### **3.2.1 Pièces relatives à la candidature (qualité et capacité du candidat) :**

1. Un mémoire technique dans lequel le candidat apportera la preuve de son savoir-faire, de ses capacités et de ses compétences. La rédaction de ce document est laissée à l'appréciation du candidat ; il mentionnera des références de prestations attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate (liste d'établissements scolaires), les sous-traitants habituels avec lesquels il travaille, et éventuellement leurs qualifications respectives, les moyens de communication d'informations aux familles.

2. Agréments du Ministère du Tourisme et habilitations à vendre des voyages à un public scolaire (Ministère Jeunesse et Sports, Education Nationale) ; les pièces à fournir impérativement sont :

a. Le n° d'immatriculation Atout France

b. L'habilitation ministérielle pour les transporteurs utilisés directement ou/et en sous-traitance. Les candidats retenus s'engagent à communiquer au Pouvoir Adjudicateur, toute modification intervenant sur ces habilitations en cours de contrat.

3. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4. Le numéro d'inscription au répertoire national des entreprises.

5. Le présent document appelé « règlement de consultation », signé et complété.

Tous les documents sont rédigés en français ; toutes les sommes sont exprimées en euros et TTC.

Le présent accord respecte le CCAG applicable aux marchés publics de fournitures courantes et services approuvé par le décret n° 91-472 du 14 mai 1991 modifié relatif à la modification des cahiers des clauses administratives générales des marchés publics de travaux, de fournitures courantes et de services, de prestations intellectuelles et de marchés industriels.

### **3.2.2 Pièces relatives à l'offre (chiffrage et détail) :**

1. L'acte d'engagement signé par la personne habilitée à engager l'entreprise.
2. Un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.
3. Un devis décrivant les moyens mis en œuvre pour accomplir la prestation :
  - Déroulé du séjour
  - Transports utilisés
  - Coût détaillé des entrées et des activités
  - Hébergement(s) proposé(s) et qualité
  - Qualité de la restauration proposée
  - Repas froids proposés si nécessaire
  - Liste des sous-traitants par prestation
  - Prestations accessoires
  - Certifications de qualité éventuelles

Le prix proposé devra inclure :

- les transports
- les tickets de visite, réservation incluse
- tous les repas
- l'hébergement
- la taxe de séjour
- le dossier technique détaillé
- l'assurance annulation collective

Le candidat indiquera le prix total HT et TTC, ainsi que le prix unitaire HT et TTC par participant (élèves ET accompagnateurs : les adultes ne seront à aucun moment considérés comme « gratuits »).

Le nombre de participants étant prévisionnel, indiquer les conditions en cas de diminution ou d'augmentation des effectifs.

Les prestations optionnelles chiffrées ne seront pas incluses dans le prix global proposé.

Le candidat est invité à fournir le maximum de précisions et de détails au sein de son offre technique et financière.

### **3.3 Date limite de réception des offres**

La date limite de réception des offres est fixée au 12 octobre 2024 à 17h00.

Les offres seront envoyées par mail à l'adresse électronique: [int.0951147f@ac-versailles.fr](mailto:int.0951147f@ac-versailles.fr)

## **4. EXAMEN DES CANDIDATURES**

Conformément à l'article 55 du Décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics et avant de procéder à l'examen des candidatures, si le Pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai identique pour tous les candidats et qui ne saurait être supérieur à dix jours.

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 59 et 60 du Décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics, qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au 3.2.1 précédent, ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

L'examen des candidatures se fondera sur l'appréciation des documents, informations et références présentés par le candidat, notamment présentation de plusieurs références pertinentes par rapport à l'objet du marché et suffisamment renseignées et détaillées pour permettre leur appréciation.

Les conditions d'élimination et les critères de jugement des candidats seront basés sur les garanties techniques, financières ou professionnelles requises pour être en capacité de réaliser les prestations, objet du contrat.

À l'issue de l'examen des candidatures, le pouvoir adjudicateur éliminera :

- les candidats en redressement judiciaire dont la période d'observation est inférieure à la durée de la garantie (ou d'exécution du marché) ;
- les candidatures ne présentant pas les compétences et moyens pour mettre en oeuvre le marché.

Ces éléments seront appréciés au regard des moyens propres de chaque candidat et des références de l'opérateur économique pour des prestations similaires et le montant du chiffre d'affaires annuel réalisé au titre de ces prestations.

## 5. JUGEMENT DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur va évaluer et classer les offres en tenant compte de l'offre de base, mais aussi des variantes éventuelles (le même candidat pourra faire l'objet de plusieurs classements : version de base/version avec variante).

Pour chacun des lots, l'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5
Prix	50%	80%	50%	40%	80%
Qualité des prestations	50%	20%	50%	60%	20%

## 6. EXÉCUTION DU MARCHÉ

Les conditions du marché qui s'appliquent sont celles définies dans le présent règlement de consultation. À aucun moment, les conditions propres du fournisseur ne peuvent s'y substituer, même si elles figurent au dos d'un devis soumis à signature du Pouvoir Adjudicateur.

### 6.1 Définition du prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations (incluant tous les frais, charges, fournitures, matériels).

Les offres sont établies sur la base des conditions économiques en vigueur au mois correspondant à celui de remise des offres du marché.

Les prix sont fermes pour la durée du marché. Cependant, en fonction du nombre de participants, ils peuvent être recalculés à la hausse ou à la baisse en fonction de l'effectif réel pour tenir compte des frais fixes incompressibles.

### 6.2 Acomptes

Seuls des acomptes peuvent être versés au soumissionnaire conformément à l'article R211-6-10 du code du tourisme et sous réserve que l'organisme de voyage soit immatriculé au registre des opérateurs de séjour et de voyage en France.

### 6.3 Litiges

En cas de litige ne recevant pas de solution amiable, le tribunal administratif de Versailles est seul compétent et la loi française est seule applicable.

**Je soussigné, représentant(e) de l'entreprise, atteste avoir pris connaissance de toutes les dispositions particulières du règlement de consultation**

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Nom, fonction, cachet du titulaire et signature**

# ACTE D'ENGAGEMENT

**Je soussigné** (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de :

(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié(e) :

N° de téléphone :

N° télécopie :

E-mail :

Ayant son siège social à :

(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ou réserves

1. **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus

Prix :

2. **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952.
3. **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code établissement :

Code guichet :

Numéro de compte :

Clé RIB :

## Joindre un RIB/IBAN

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Le candidat, Nom :**

**Signature** (précédée de la mention « Lu et approuvé ») **et cachet de la société**

Je déclare avoir pris connaissance des clauses figurant dans le présent document et m'engage à les respecter pendant toute la durée du marché.

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_**  
**Le candidat**

## ANNEXE 1

### LOT n°1 : organisation d'un voyage en Grèce du 10 au 14 février 2025 50 élèves et 3 accompagnateurs

Destination : Grèce

Période : du 10 au 14 février 2025

Effectifs : - lycéens de Première et Terminale : 50  
- professeurs accompagnateurs : 3

Modes de transport : - vols directs Paris-Athènes et Athènes-Paris au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, avec une pièce de bagage en soute par passager  
- en Grèce, autocar de grand tourisme

Hébergement : hôtels de catégorie 3\* (normes locales), chambres de 3 à 4 lits avec sanitaires privés pour les élèves ; chambres doubles ou triples avec sanitaires privés pour les professeurs

Repas : en pension complète du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du 5<sup>e</sup> jour

Programme :

JOUR 1 (10 février 2025) : PARIS - TOLO

- Rendez-vous des participants à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle.
- Départ par un vol régulier Paris/Athènes en fin de matinée / début d'après-midi.
- Arrivée à l'aéroport d'Athènes.
- Accueil par le correspondant francophone à l'aéroport.
- Prise en charge par un autocar de tourisme.
- Route vers Tolo avec arrêt au canal de Corinthe.
- Dîner et logement à l'hôtel à Tolo.

JOUR 2 (11 février 2025) : ÉPIDAURE - MYCÈNES

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Route vers Épidaure.
- **Visite du sanctuaire et du musée d'Épidaure.**
- Route vers Mycènes.
- Déjeuner dans une taverne.
- **Visite du site et du musée de Mycènes ; le trésor d'Atrée.**
- Pause à Nauplie.
- Route vers Olympie.
- Dîner et logement à l'hôtel à Olympie.

JOUR 3 (12 février 2025) : OLYMPIE - NAUPACTE

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- **Visite du site et du musée d'Olympie.**
- Déjeuner dans une taverne.
- Route vers Delphes.
- Traversée du golfe de Corinthe en ferry de Rion à Antirion.
- Pause à Naupacte.
- Dîner et logement à l'hôtel à Delphes.

JOUR 4 (13 février 2025) : DELPHES - OSIOS LOUKAS

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- **Visite du site et du musée de Delphes.**
- Déjeuner dans une taverne.
- Route vers Athènes.
- **Visite du monastère d'Osios Loukas.**
- Dîner et logement à l'hôtel à Athènes.

JOUR 5 (14 février 2025) : ATHÈNES - PARIS

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- **Visite du site de l'Acropole.**
- **Visite du musée de l'Acropole.**
- Transfert en autocar vers l'aéroport.
- Assistance aux formalités d'enregistrement par un correspondant francophone.
- Départ en fin d'après-midi par un vol régulier Athènes/Paris à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle.

## **ANNEXE 2**

### **LOT n°2 : organisation d'un voyage à Berlin du 12 au 18 mai 2025 31 élèves et 2 accompagnateurs**

Destination : Berlin, Allemagne

Période : du 12 au 18 mai 2025

Effectifs :     - lycéens de Seconde : 31  
                  - professeurs accompagnateurs : 2

Mode de transport : vols directs Paris-Berlin et Berlin-Paris (avec une pièce de bagage en soute par passager), de préférence au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, et à défaut au départ de Paris-Orly si l'écart de prix est significatif.

## ANNEXE 3

# LOT n°3 : organisation d'un voyage en Espagne, País Vasco du 7 au 11 avril 2025 50 élèves, 3 accompagnateurs

Destination : País Vasco, Espagne

Période : du 7 au 11 avril 2025 (3 ou 4 nuits sur place)

Effectifs : - lycéens de Première Spé LLCE et Terminale : 50  
- professeurs accompagnateurs : 3

Modes de transport : - Train Paris - Hendaye  
- depuis Hendaye et en Espagne, autocar de grand tourisme

Hébergement : Familles hôtesse de préférence

Repas : en pension complète depuis le 1<sup>er</sup> dîner suivant l'arrivée au déjeuner ou dîner du jour du départ (selon les horaires du TGV de retour)

Programme :

JOUR 1 (7 avril 2025) : PARIS – HENDAYE- SAN SEBASTIAN

- Rendez-vous des participants Gare Montparnasse
- TGV Paris / Hendaye
- Arrivée Hendaye
- Prise en charge par un autocar de tourisme.
- Route vers San Sebastián
- Découverte Paseo y Playa de la Concha, Parque Miramar el Casco Viejo
- Route vers Bilbao , ou sa région
- Accueil par les familles hôtesse, dîner et logement

JOUR 2 ( 8 avril 2025) : GERNIKA – BERMEO – SAN JUAN DE GAZTELUGATXE

- Petit déjeuner
- Route vers Gernika
- **Visite Museo de la Paz et Arbol de la Paz**
- Déjeuner panier repas
- **Ermitage de San Juan de Gaztelugatxe** • Pause à Nauplie.
- Pause à Bermeo
- Retour au lieu d'hébergement
- Dîner et logement

JOUR 3 (9 avril 2025) : Bilbao

- Petit déjeuner
- **Découverte vieille ville, Museo Guggenheim**
- Déjeuner panier repas.
- **Initiation à la Pelote Basque.**
- **Atelier Pintxos**
- Dîner et logement.

#### JOUR 4 (10 avril 2025) : ZUGARRAMURDI

- Petit déjeuner
- Route Zugarramurdi
- **Visite du Museo de las Brujas**
- Déjeuner panier repas
- **Las Cuevas de las Brujas, randonnée et visite du site**
- Retour sur le lieu d'hébergement
- Dîner dans un restaurant ( si possible)
- Dernière nuit en familles hôtesse

#### JOUR 5 (11 avril 2025) : BILBAO – HENDAYE - PARIS

- Petit déjeuner
- Départ pour Hendaye
- TGV Hendaye – Paris

## ANNEXE 4

### **LOT n°4 : organisation d'un voyage à Dublin du 11 au 13 février 2025 26 élèves et 2 accompagnateurs**

Destination : Dublin

Période : du 11 au 13 février 2025

Effectifs : - lycéens de Première et Terminale de section euro anglais: 26  
- professeurs accompagnateurs : 2

Modes de transport : - vols directs Paris Dublin au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, avec une pièce de bagage en soute par passager  
- à Dublin, **transport local vers le centre-ville (coût inclus Leap Visitor Card)**

Hébergement : Auberge de jeunesse de qualité avec gardien de nuit pour éviter toute sortie. Chambre et sanitaire individuels pour les professeurs

Repas : petit déjeuner continental, panier repas pour le midi et dîner à l'auberge de jeunesse

Remarques générales : Visites guidées **en anglais** mais **idéalement guide bilingue anglais français**, thématiques obligatoires : Découverte de la ville, l'émigration irlandaise, l'histoire irlandaise : Irlande du Nord/Sud, la place de l'Irlande dans l'UE (et impact du Brexit)

Programme :

JOUR 1 (11 février 2025) : PARIS – DUBLIN

- Rendez-vous des participants à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle
- Départ par un vol régulier Paris/Dublin
- Arrivée à l'aéroport de Dublin
- Déjeuner libre (panier repas apporté individuellement)
- Transport local vers le centre-ville
- Dépôt de bagages à l'auberge de jeunesse
- **Découverte de Dublin : visite guidée de Dublin sur le thème de la géopolitique irlandaise 2h** dont O'Connell Street, Ha'Penny bridge, le quartier de Temple Bar, Grafton Street, etc.
- **Visite libre** du centre-ville à pieds
- Accueil et installation à l'auberge de jeunesse
- Dîner et logement à l'auberge de jeunesse

JOUR 2 (12 février 2025) : KILMAINHAM GAOL - NATIONAL MUSEUM - EPIC MUSEUM

- Petit déjeuner continental à l'auberge de jeunesse
- Trajet en transport en direction de **KILMAINHAM GAOL / Visite guidée 1h30-2h**
- **EPIC Museum / Visite guidée 1h30 / 2h**
- Déjeuner panier repas
- **Jeanie Johnston Tall Ship / Visite guidée 1h30**
- Retour à l'auberge de jeunesse et dîner

JOUR 3 (13 février 2025) : DUBLIN - GPO MUSEUM – Divers ?

- Petit déjeuner continental à l'auberge de jeunesse
- Dépôt de bagages à l'auberge de jeunesse
- **GPO Witness History / Visite guidée 1h30**
- Déjeuner panier repas
- Récupération des bagages et trajet en direction de l'aéroport de Dublin
- Départ par un vol régulier Dublin/Paris Charles de Gaulle

En cas de vol tardif le 3<sup>e</sup> jour : **Visite guidée** : du National Museum of Ireland, ou visite d'une distillerie ou poursuite de visite des monuments du centre-ville.

## **ANNEXE 5**

### **LOT n°5 : organisation d'une journée à Bruxelles (semaine du 08/03/2025) 85 élèves et 4 accompagnateurs**

Destination : Bruxelles

Période : Un jour (semaine du 08/03/2025)

Effectifs :     - lycéens de Terminale : 85  
                  - professeurs accompagnateurs : 4

Modes de transport : - TGV Roissy CDG – Bruxelles Midi  
                              - transports publics à Bruxelles

Hébergement : —

Repas : pique-nique apporté par les élèves

Programme :

JOUR

Départ de Roissy-CDG (08h00)

Visite du Parlementarium.

Pique-nique.

Visite de la salle plénière du parlement européen.

Rencontre avec la commission FEMM.

Visite du centre ville.

Retour à Roissy-CDG (20h00)